



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère chargé des Sports

GRAND EST

COMITÉ DU BAS-RHIN

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 4 novembre 2019

Sont présents à la réunion :

Mmes : Alexandra DAUCHEZ - Michèle NIKONOFF- Bernadette STEINHAEUER -
Katia MORAZZANI.

Mrs : Jean-Marie COLANTUONO - Claude BUERMANN - Guy-Noël GOMEZ - François KURZ -
Patrick LITZELMANN - Sébastien ROYER - Paul-André TRAMIER.

Sont absents :

Excusés :

Mme Thérèse BELLER

Mrs. Olivier SCHLATTER - Fabien STAUB - Didier STIEVENART.

Non excusé :

M. Dominique EVENOU

ORDRE DU JOUR

- 1 Accueil
- 2 Approbation du PV de la réunion du 2 septembre 2019
- 3 Point trésorerie
- 4 Compte rendu des Championnats de France
- 5 Compte rendu des CNC
- 6 Trophée des villes
- 7 Préparation de la réunion des Calendriers
- 8 Préparation de l'Assemblée Générale 2019
- 9 Rapport des commissions
- 10 Divers

La séance se déroule à la Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin à Koenigshoffen. Elle débute à 19h00.

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il précise que la réunion sera axée sur la préparation de l'Assemblée Générale.

2 – APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU CD DU 2 SEPTEMBRE 2019 :

Une correction est apportée sur un changement de dates concernant le Triplette Jeune qui se déroulera les 16 et 17 mai 2020 à Seltz en même temps que le Triplette Promotion.

Le PV est ensuite approuvé par l'ensemble des membres présents.

3 – POINT TRÉSORERIE :

En l'absence du trésorier, le président annonce que la clôture des comptes est en cours, et que le résultat comptable 2019 est déficitaire suite à l'organisation du Championnat de France 2018.

Fin 2018 les comptes étaient à moins 53 000€. Le CD a vécu toute l'année sur ses réserves mais comme les bons cadeaux vétérans étaient à régler, d'une valeur de 64 000€, le CD se serait retrouvé à découvert de moins 42 000€ sur le compte courant. Un virement de 50 000€ sera donc effectué le 2 décembre du Compte Tonic vers le Compte Courant de l'association afin d'éviter un découvert.

Le rapprochement des comptes bancaires et des comptes est conforme, la ventilation des charges et des produits sur les différents postes est à revoir.

Les vérificateurs aux comptes seront convoqués 15 jours avant l'Assemblée Générale et l'Exercice 2019 sera envoyé aux clubs.

4 – COMPTE RENDU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Championnat de France Doublette Jeu Provençal du 6 au 8 septembre 2019 à Castelnaudary (11):

- L'équipe du CD67, MM. Mickaël FEYERTAG et Sébastien METZGER, dont le délégué était M. Jean-Marie COLANTUONO a perdu les 2 parties de poule.

- L'équipe du Grand Est, MM. Julien DEISS et Renaud FALCI, dont le délégué était M. Guy-Noël GOMEZ a perdu en barrage.

Excepté un problème de réservation de chambres, celles du Grand Est n'étant pas effectuées dans le même hôtel que celles du CD67, les déplacements de la délégation se sont bien passés.

Les équipes ont perdu rapidement leurs parties et ont été obligées d'attendre le dimanche pour rentrer du fait de la réservation du billet d'avion retour qui était interchangeable.

Le CD s'interroge sur le problème de réservation des chambres pour les championnats de Jeu Provençal 2020 qui s'étalent sur 4 journées.

La décision est prise que seules 2 nuits seront réservées pour ces championnats au lieu de 3 afin de pouvoir rentrer plus tôt si les joueurs perdent rapidement. En cas de poursuite du concours, les nuits suivantes seront réservées sur place par le CD.

La charte des joueurs sera rectifiée en ce sens.

Il est annoncé que les équipes qui participeront aux Championnats de Jeu Provençal en 2020 devront être homogènes (décision de la FFPJP).

5 – COMPTE RENDU DES CNC

Concernant les jeunes, sur 2 ententes engagées, une a réussi à se qualifier à la finale CNC, en terminant 2^e de sa poule, et a terminé au final 8^e sur 16 équipes engagées.

Le CBS en CNC3 a battu Pont-à-Mousson pour sa dernière partie et aura remporté ses 7 parties.
Le club monte en CNC2 en 2020 et se qualifie pour la finale nationale des 23 et 24 novembre à Angoulême.

Le PC GAMBSHEIM qui se battait pour le maintien en CNC2, a gagné sa 1^e partie et s'est inclinée à la 2^e, mais suite aux résultats des autres équipes et à leur victoire à la dernière partie, s'est maintenu en CNC2.

Dans le Haut-Rhin le club d'ILLZACH qui faisait partie du même groupe se maintient également en CNC2.

Le PC KALTENHOUSE qui jouait la finale régionale du CNC féminin a gagné la 1^e rencontre et s'est inclinée en finale, et s'est qualifiée pour le CNC2 en 2020.

Les féminines d'Illzach descendent en CNC2. Les 2 équipes de Colmar se maintiennent en CNC 2 et Wittelsheim descend du CNC3 Open vers le CRC.

Le CD félicite chaleureusement le parcours de ces équipes qui nous ont dignement représentés.

6 – TROPHÉE DES VILLES :

Les réservations et le tirage des équipes ont été effectués.

La délégation dont le délégué est M. Guy-Noël GOMEZ partira du 7 au 10 novembre 2019.

7 – PRÉPARATION DE LA RÉUNION DES CALENDRIERS

Les documents et calendriers concernant la réunion des calendriers ont été envoyés aux clubs.

Le RDV est donné aux membres du CD à la Maison des Sports à partir de 17h30.

Seuls 13 clubs Nord et 12 Club Sud sont volontaires pour organiser 18 concours de zone en 2020.

Le CD détermine les différents sujets qui seront abordés lors de cette réunion : tenues 2020, distribution de carnets de mutation, changements pour les championnats provençaux 2020, liste des joueurs CDC à établir en début de saison et obligation d'avoir un arbitre pour les clubs de plus de 50 licenciés.

8 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 :

Le RDV est donné aux membres du CD à partir de 09h30 à la salle des fêtes Entzheim.

L'accueil des présidents débutera à 13h30.

Madame Anny APPREDERISSE, Adjointe au maire d'Entzheim et Monsieur Dominique SONREL, Adjoint Vie Associative, nous rejoindront à 15 h 30.

Il est rappelé aux membres du CD de préparer le rapport de leur commission.

Les diplômes et récompenses devront être faits pour être remis à l'AG.

Tous les documents concernant l'Assemblée Générale et la confection des licences 2020 ont déjà été envoyés aux clubs.

Deux candidats se présentent pour l'élection à la place vacante du CD67 :

M. Claude BUERMANN de La BOULE CASSEE.

M. Stéphane BRUGET de l'US SCHWEIGHOUSE.

Une urne et des bulletins de vote seront préparés pour cette élection.

Approbation du Règlement Intérieur par les membres du CD :

Quelques points sont expliqués par M. Paul-André TRAMIER et corrigés : problème de numérotation des chapitres à revoir, et précisions complémentaires à apporter.

A l'issue de ces corrections le Règlement Intérieur est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Les PV de l'AG 2018 et de la réunion des présidents de février 2019 ainsi que le projet de Règlement Intérieur du CD devront être approuvés lors de cette AG.

Principaux sujets qui seront abordés à l'Assemblée Générale :

- Les clubs devront donner au secrétariat le nombre de Carnets Calendriers 2020 qu'ils désirent obtenir avant le 25 janvier 2020. Les clubs qui auront fourni un encart publicitaire seront exonérés du paiement de ces carnets, qui seront facturés au prix de 1€.
- Il sera rappelé que les clubs de plus de 50 licenciés devront avoir un arbitre en 2020.
- La fédération augmentera le prix des licences de 2€ en 2021 ; le CD décide d'augmenter le prix de la licence du Bas-Rhin de 3€ en 2021 également afin de ne pas faire d'augmentation dans les prochaines années à venir.
- La nouvelle réglementation 2020 sur les tenues.
- Le CD n'a toujours pas d'information concernant un possible championnat de France de Tir de Précision.
- Les Juniors pourront participer en 2020 aux championnats de Jeu Provençal. Les équipes participant à ces championnats devront être homogènes.
- Labellisation des Ecoles de Pétanque.
- Le respect de la voie hiérarchique : tout club ou licencié n'est pas autorisé à s'adresser directement aux instances supérieures (Grand Est ou siège de la Fédération) mais doit passer obligatoirement par le Comité Départemental pour toute demande.
- L'AG 2020 se déroulera le 21 novembre 2020 à Monswiller.

Le CD désigne les membres qui participeront aux prochaines réunions régionale et nationale :

- Assemblée Générale du Grand Est du 14 décembre 2019 à Villers-Semeuse (08) :
 - M. Jean-Marie COLANTUONO
 - M. Patrick LITZELMANN
- Congrès National du 10 au 12 janvier 2020 au Touquet (62) :
 - M. Jean-Marie COLANTUONO
 - Mme Bernadette STEINHAUER
 - M. Paul-André TRAMIER
- M. François KURZ participera à ces 2 réunions en tant que Vice-président du Grand Est.

9 – RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMISSION D'ARBITRAGE :

La Commission d'Arbitrage a reçu une plainte écrite d'un club concernant l'attitude déplacée et irrespectueuse d'un arbitre en tant que joueur.

Cet arbitre passera en discipline de la commission d'arbitrage.

L'examen d'arbitrage a lieu le dimanche 19 janvier 2019.

4 candidats se sont présentés à ce jour à cet examen, et ont reçus les règlements à étudier pour l'examen.

Une réunion des arbitres aura lieu le samedi 9 novembre 2019 pour faire un bilan de la saison écoulée.

Merci au Président du Club d'Entzheim M. Guy LANDE d'accueillir ce rassemblement d'arbitres.

COMMISSION INFORMATIQUE ET SPORTIVE :

En coupe de France, restent en lice le PC Gamsheim, le CBS et le PC La Wantzenau, ils sont tous les 3 exempts au 2^e tour.

Le tirage du 3^e tour aura lieu au courant du mois de novembre.

Concernant les concours de Zones, 18 dates ont été déterminées.

Le club de Drusenheim souhaite reprendre le Challenge Franco-allemand sur un samedi qui sera libre.

3 clubs n'ont pas encore répondu aux demandes d'organisation de concours, la date limite était fixée au 28 octobre 2019.

COMMISSION DES VÉTÉRANS :

La commission des Vétérans s'est réunie 5 fois en 2019. Le challenge Vétérans de clôture s'est déroulé le 3 octobre 2019 au Bouldrome de Strasbourg et a rassemblé 184 triplettes ; le même nombre qu'en 2018.

Cette journée s'est déroulée parfaitement et est toujours très appréciée par les joueurs des 3 zones qui se rassemblent en un seul lieu.

L'Assemblée Générale des vétérans a eu lieu le 24 octobre 2019, ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de rajouter un avenant au Règlement Intérieur des vétérans qui a été approuvé à l'unanimité.

Lors de cette assemblée le calendrier des vétérans a été établi, toutes les dates ont été prises, contrairement à l'année dernière.

Le PV de l'AG sera transmis dans les prochains jours au secrétariat du CD67.

Les cartes cadeaux AUCHAN ont également été distribuées aux clubs des 3 zones.

A la suite d'un bug bancaire les cartes n'ont pas été activées à ce jour.

COMMISSION DE DISCIPLINE :

La commission de discipline n'a aucune affaire en cours.

Elle note que le dernier rapport d'arbitrage transmis où il est noté que 10 joueurs ont pris un carton jaune pour avoir fumé sur les terrains est incomplet et mal rempli, les arbitres qui ont arbitré ce dernier concours doivent être plus rigoureux dans leur fonction et la tenue de leurs rapports.

COMMISSION HANDICAP :

La commission s'est réunie 5 fois cette année et 2 belles manifestations ont eu lieu, le 28 mai 2019 à Oberhoffen où se sont rassemblées 53 équipes et le 12 octobre 2019 au bouldrome qui a accueilli 59 équipes.

Merci aux sponsors et à la participation de la ville d'Oberhoffen qui ont permis l'achat de T-shirts.

La commission remercie les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de ces manifestations.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET DÉVELOPPEMENT :

Concernant le projet de développement de la pétanque la commission a débuté ses travaux il y a environ un mois et demi, à raison de 2 séances par mois, tous les 15 jours.

Le groupe d'étude passe de 8 à 9 personnes.

Les différentes réunions ont porté sur les thèmes suivants :

- La déontologie de la Pétanque
- Le territoire du Bas-Rhin
- Le sport de Haut-Niveau
- Les compétitions Féminines et Jeunes

Les différents responsables de commissions et les joueurs de Haut Niveau seront contactés pour participer à ces débats et il leur sera demandé de débattre sur ces différents thèmes et de présenter leurs idées et opinions.

Une méthodologie robuste sera déployée :

- Les constats et les diagnostics
- Les enjeux et les objectifs
- Les stratégies à mettre en œuvre
- Les actions à mener

Les membres du comité directeur sont invités s'ils le souhaitent à ces réunions.

COMMISSION DES FÉMININES :

Le Prix Féminin du 26 octobre qui a clôturé la saison a rassemblé 36 équipes.

Un membre de la commission féminine démissionne et 3 autres prévoient d'y rentrer en 2020.

COMMISSION INTERENTREPRISES :

Le dernier concours Corpo a eu lieu et s'est bien déroulée.

3564€ de bons cadeaux seront distribués aux joueurs Corpo.

COMMISSION GRAPHIQUE :

RAS

SECRETARIAT GÉNÉRAL :

Les tarifs de la buvette sont revus par les membres du CD.

Il est décidé qu'il n'y aura pas d'augmentation en 2020 et une ligne « consigne » à 1€ sera rajoutée sur la fiche des tarifs pour les clubs qui vendront des gobelets avec consigne.

10 – DIVERS :

Organisation de la Coupe d'Alsace du 14 décembre 2019 par le CD67 :

Le président demande qui sera présent et volontaire pour l'organisation de cette journée. La répartition des postes, les achats et l'organisation du repas de midi sont déterminés.

Un arbitre sera désigné pour ce concours.

Le délibéré concernant l'affaire de l'ancien trésorier M. PLONT est remis au 26 novembre 2019 suite à une demande de complément de pièces par le tribunal.

Une demande de remise de peine est étudiée par le CD.

Après vote de l'ensemble des membres présents la remise de peine est accordée à la majorité des voix : 2 NON, 6 OUI et 3 abstentions.

Le secrétariat Général est chargé d'informer l'intéressé de sa remise de peine par courrier officiel.

Rendez-vous à la prochaine réunion du CD le lundi 2 décembre 2019 à 19h.

Le Président
Jean-Marie COLANTUONO

La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

